

PROCES VERBAL – ELECTION DE LA CHAMBRE DISCIPLINAIRE
CONSEIL REGIONAL AUVERGNE RHONE ALPES
DU 14/05/2024 A LYON

	Prénom et Nom des élus (Titulaires)	Nombre
Elus présents :	Joëlle POURTIER, Amandine MASSON, Laurent CHAIX, Sylvain FOUGERE (heure d'arrivée : 14h36), Christiane BERTOLETTI, Laurent MOISSONNEUR, Bégonia SANCHEZ, Frédéric LOIZEMANT (départ : 14h54), Fabienne DURAND, Mabrouk NEKAA, Richard BELLOCQ, Naoïl NEKAA, Linda CHEKAROUA et Jean-Marc VALLON ;	14
Elus excusés :	Anne JAUER, Sylvaine MAZIERE-TAURAN, Simon BOLEY et Béatrice LECLERCQ	4
Elus absents :		0

Le Président déclare la séance ouverte à 14h12.

Election des assesseurs de la CDPI

Lecture faite des articles suivants :

L'article R4311-89 du code de la santé publique précise :

« 1° Lorsque le nombre total d'infirmiers inscrits aux derniers tableaux publiés est inférieur ou égal à 10 000, six membres titulaires et six membres suppléants répartis ainsi qu'il suit :

a) Un membre titulaire et un membre suppléant représentant chacun des collèges, élus par les membres titulaires du conseil régional parmi ses membres pour trois ans ;

b) Un membre titulaire et un membre suppléant représentant chacun des collèges, élus pour six ans par les membres titulaires du conseil régional parmi les membres et anciens membres titulaires et suppléants des conseils de l'ordre, à l'exclusion des conseillers régionaux en cours de mandat et renouvelables tous les trois ans en une fraction d'un membre et une fraction de deux membres.

Pour être éligibles, les membres et anciens membres, titulaires et suppléants doivent être inscrits au tableau dans le ressort de la chambre.

La chambre siège en formation d'au moins cinq membres.

2° Lorsque le nombre total d'infirmiers inscrits aux derniers tableaux publiés est supérieur à 10 000, douze membres titulaires et douze membres suppléants répartis ainsi qu'il suit :

a) Deux membres titulaires et deux membres suppléants représentant chacun des collèges, élus par les membres titulaires du conseil régional parmi ses membres pour trois ans ;

b) Deux membres titulaires et deux membres suppléants représentant chacun des collèges, élus pour six ans par les membres titulaires du conseil régional parmi les membres et anciens membres titulaires et suppléants des conseils de l'ordre, à l'exclusion des conseillers régionaux en cours de mandat et renouvelables par moitié tous les trois ans ».

« Les fonctions de président et de secrétaire général d'un conseil sont incompatibles avec la fonction d'assesseur à la chambre disciplinaire de première instance »

- Selon l'article L4122-3 du code de la santé publique applicable aux infirmiers par renvoi de l'article L4312-7 du même code :

« Les fonctions de président et de secrétaire général d'un conseil sont incompatibles avec la fonction d'assesseur à la chambre disciplinaire nationale »

Le bureau de vote est constitué.

Il est composé de :

- président : M. NEKAA Mabrouk
- assesseur n°1 : Mme SANCHEZ Bégonia
- assesseur n°2 : Mme BERTOLETTI Christiane

La liste des candidats est présentée.

Le président du bureau de vote fait constater que l'urne est vide.

Le scrutin est ouvert.

· Election des assesseurs de la chambre interne 3 ans (mandat 2024-2027)

▪ Collège libéral

Nombre de postes à pourvoir :

- Titulaire : 2
- Suppléant : 2

Nombre de candidats : 5

- CHAIX Laurent
- FOUGERE Sylvain
- JAUER Anne
- PERRAUD Françoise
- POURTIER Joëlle

Résultats :

- CHAIX Laurent : 10 voix
- FOUGERE Sylvain : 6 voix
- JAUER Anne : 2 voix
- PERRAUD Françoise : 1 voix
- POURTIER Joëlle 7 voix

Nombre de votants : **13**

Nombre de bulletins blancs ou nuls : **0**

Nombre de votes exprimés : **13**

M. CHAIX Laurent et Mme Joëlle POURTIER. sont élus assesseurs titulaires de la chambre disciplinaire interne, collège libéral.

M. Sylvain FOUGERE et Mme JAUER Anne sont élus assesseurs suppléants de la chambre disciplinaire interne, collège libéral.

L'élection est finalisée, tous les sièges sont attribués.

▪ Collège privé

Nombre de postes à pourvoir :

- Titulaires : 2
- Suppléants : 2

Nombre de candidats : 2

- LOIZEMANT Frédéric
- TEMPERE Christophe

Résultats :

- LOIZEMANT Frédéric : 13 voix
- TEMPERE Christophe : 10 voix

Nombre de votants : **13**

Nombre de bulletins blancs ou nuls : **0**

Nombre de votes exprimés : **13**

M. LOIZEMANT Frédéric et M. TEMPERE Christophe sont élus assesseurs titulaires de la chambre disciplinaire interne, collège privé.

L'élection est finalisée mais 2 postes de suppléants restent vacants par carence de candidat.

▪ Collège public

Nombre de postes à pourvoir :

- Titulaires : 2
- Suppléants : 2

Nombre de candidats : 4

- BELLOCQ Richard
- COUPIN Didier
- DENIZET Jacques
- VALLON Jean-Marc

Résultats :

- BELLOCQ Richard : 5 voix
- COUPIN Didier : 2 voix
- DENIZET Jacques : 5 voix
- VALLON Jean-Marc : 13 voix

Nombre de votants : 13

Nombre de bulletins blancs ou nuls : 0

Nombre de votes exprimés : 13

En cas d'égalité des voix, le doyen d'âge est alors élu.

M. VALLON Jean-Marc et M. DENIZET Jacques sont élus assesseurs titulaires de la chambre disciplinaire interne, collège public.

M. BELLOCQ Richard et M. COUPIN Didier sont élus assesseurs suppléant de la chambre disciplinaire interne, collège public.

L'élection est finalisée, tous les sièges sont attribués.

· Election des assesseurs de la chambre externe - Mandat de 3 ans (2021-2027)

▪ Collège libéral

Nombre de postes à pourvoir :

- Titulaire : 0
- Suppléant : 0

Pas de poste à pourvoir sur 3 ans pour le collège Libéral

Déjà en place : 1 titulaire M. DUPRE Laurent
1 suppléant M. LOUBES Antoine

▪ Collège privé

Nombre de postes à pourvoir :

- Titulaire : 1
- Suppléant : 1

Nombre de candidat : 1

- Madame THIBAULT Christina

Résultats :

- THIBAULT Christina : **14** voix

Nombre de votants : **14**

Nombre de bulletins blancs ou nuls : **0**

Nombre de votes exprimés : **14**

Mme THIBAULT Christina est élue assesseur titulaire de la chambre disciplinaire externe, collège privé

L'élection est finalisée mais 1 poste de suppléant reste vacant par carence de candidat.

▪ Collège public

Nombre de postes à pourvoir :

- Titulaire : 0
- Suppléant : 0

Pas de poste à pourvoir sur 3 ans pour le collège Public

Déjà en place : 1 titulaire M. BERGER Denis
1 suppléant DELPECH Annick

Départ de M. LOIZEMANT Frédéric à 14h54.

· Election des assesseurs de la chambre externe - Mandat de 6 ans (2024-2030)

▪ **Collège libéral**

Nombre de postes à pourvoir :

- Titulaire : 1
- Suppléant : 1

Nombre de candidats : 0

L'élection est finalisée mais 1 poste de titulaire et 1 poste de suppléant restent vacant par carence de candidat.

▪ **Collège privé**

Nombre de postes à pourvoir :

- Titulaire : 1
- Suppléant : 1

Nombre de candidats : **2**

- BONNET Yannick
- TARDY Gaëlle

Résultats :

- BONNET Yannick : **2** voix
- TARDY Gaëlle : **9** voix

Nombre de votants : **13**

Nombre de bulletins blancs ou nuls : **2**

Nombre de votes exprimés : **11**

Mme TARDY Gaëlle est élue assesseur titulaire de la chambre disciplinaire externe, collège privé.

L'élection est finalisée, tous les sièges sont attribués.

▪ Collège public

Nombre de postes à pourvoir :

- Titulaire : 1
- Suppléant : 1

Nombre de candidats : 2

- AVRIL Nathalie
- RUYNAT Marjolaine

Résultats :

- AVRIL Nathalie : 4 voix
- RUYNAT Marjolaine : 9 voix

Nombre de votants : **13**

Nombre de bulletins blancs ou nuls : **0**

Nombre de votes exprimés : **13**

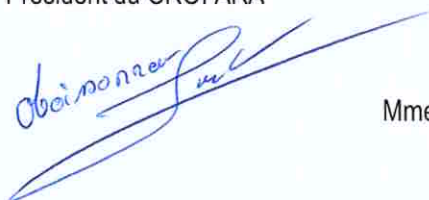
Mme. RUYNAT Marjolaine est élue assesseur titulaire de la chambre disciplinaire externe, collège public.

Mme AVRIL Nathalie est élue assesseur suppléant de la chambre disciplinaire externe, collège public

L'élection est finalisée, tous les sièges sont attribués.

Le président déclare la séance close à 16h12.

Laurent MOISSONNEUR
Président du CROI ARA



Christiane BERTOLETTI
Assesseur



Mme Bégonia SANCHEZ
Assesseur

